

Allocutions des partenaires publics

Pourquoi les collectivités soutiennent-elles cette dynamique ?

Emilie ROYERE,

Directrice générale du pôle Eurobiomed

Eurobiomed est un pôle de compétitivité labellisé par l'État. Sa mission initiale était de stimuler les interactions entre les entreprises, la recherche publique et les structures de formation afin de créer des projets de R&D, et ainsi faire avancer la recherche dans le secteur de la santé. Dès sa création en 2006, Eurobiomed s'est positionné sur la filière santé, et a fait des maladies rares l'un de ses axes forts – une spécificité unique parmi les sept pôles de compétitivité français intervenant dans le secteur de la santé.

Le territoire couvert par le pôle Eurobiomed – qui rassemble le Languedoc-Roussillon et PACA – est très riche en entreprises de biotechnologie et de pharmacie, en laboratoires de recherche, en CHU, mais aussi par son offre d'accompagnement constitué par des parcs technologiques, les structures d'aides à la création, etc. Les missions d'Eurobiomed sont de développer et fédérer un réseau de décideurs dans le domaine de la santé, d'accompagner la croissance des entreprises – en particulier les PME – et de favoriser l'émergence de projets R&D collaboratifs.

Le tissu du Grand Sud compte plus de 400 entreprises. Le pôle de compétitivité est une association rassemblant 220 membres, dont 160 entreprises innovantes. Depuis 2006, le pôle a financé 121 projets pour 423 millions d'euros d'investissement de R&D. Eurobiomed s'est également investi auprès des acteurs de la recherche publique et privée dans le cadre du programme d'investissements d'avenir. Prochainement, seront lancés les appels à projets issus du rapport Lauvergeon, ainsi que la nouvelle vague des appels à projets du programme d'investissements d'avenir. Si vous avez un projet, le pôle est en mesure de vous aider.

Grâce au pôle, 560 emplois ont été créés ou maintenus. En 2013, plus de 1400 participants ont été enregistrés aux événements organisés par Eurobiomed. Dans le cadre de l'évaluation réalisée par l'État en 2012, Eurobiomed a été classé parmi les 20 pôles les plus performants en France sur les 77 existants.

Sur la période 2013-2020, dans le cadre de la nouvelle feuille de route stratégique du pôle, Eurobiomed travaillera sur les quatre métiers principaux de la santé (le médicament, le dispositif médical, le diagnostic médical et l'imagerie, la e-santé). Au travers de ces quatre métiers, nous nous attachons à relever trois défis (la médecine personnalisée, les maladies chroniques et le vieillissement, et les maladies rares – notre défi prioritaire).

Nos priorités d'action déclinées autour de différentes typologies d'activité sont les suivantes :

- renforcer l'innovation ;
- consolider la compétitivité ;
- aider les entreprises à atteindre le marché international ;
- renforcer l'écosystème régional par le déploiement de nouveaux outils ;
- assurer un support en matière d'emploi et de formation pour assurer l'adéquation entre l'offre de formation et le besoin des entreprises du territoire.

Concernant l'innovation, il faut savoir que la poursuite du soutien à la recherche publique figure sur la feuille de route stratégique d'Eurobiomed. Depuis sa création, Eurobiomed est le seul pôle de compétitivité travaillant sur les maladies rares. Il compte 57 membres, dont une majorité d'entreprises, qui travaillent entre PACA et le Languedoc-Roussillon sur le sujet des maladies rares. Le territoire compte 15 centres de référence et 73 centres de compétences. 11 projets de recherche ont été financés via le pôle pour près de 30 millions d'euros d'investissement.

Événement de référence national sur les maladies rares, RARE en est à sa 3^e édition. Plus de 1100 participants ont été impliqués et mobilisés sur cet événement depuis la première édition. Ces rencontres sont majeures pour Eurobiomed et la communauté des acteurs des maladies rares, car elles permettent de nous réunir, d'échanger, d'identifier des solutions, entre industriels, cliniciens, chercheurs et associations de patients. Les actes de cette 3^e édition feront l'objet de ce numéro hors série de *médecine/sciences*. Notre objectif est de renforcer la structuration de la filière maladies rares au-delà du pôle de compétitivité. Nous devons donc aider les jeunes entreprises à travailler à l'échelle nationale pour développer de nouvelles solutions. En outre, le pôle contribue à renforcer les partenariats public-privé, à accompagner les innovations technologiques et à augmenter la compétitivité des PME dans le secteur des maladies rares, le tout au service des malades et dans la perspective de nouvelles solutions thérapeutiques à venir.



RARE est organisé grâce à Eurobiomed et nos partenaires. À cet égard, je remercie particulièrement l'État et les collectivités publiques qui nous soutiennent depuis l'origine sur cet événement, la Région Languedoc-Roussillon, Montpellier agglomération, la chambre de commerce et d'industrie de région (CCIR) Languedoc-Roussillon, ainsi que les sponsors qui nous ont rejoints cette année. Enfin, cet événement n'aurait pas été possible sans l'implication des membres du comité scientifique, qui ont travaillé à nos côtés, ainsi que du comité d'organisation, piloté, et je les en remercie, par Gilles Roche et Caroline Morel, sans lesquels Eurobiomed n'aurait pu organiser cette manifestation.

Pierre-Charles Batoche,
Directeur général de la CCIR Languedoc-Roussillon

La CCIR est, en tant que membre, très impliquée dans le pôle Eurobiomed, car ce dispositif constitue un moyen intelligent de faire travailler ensemble les entreprises et les centres de recherche. Pour mener nos actions, nous bénéficions d'un programme européen (EEN). Aujourd'hui, plus de 60 entreprises ont participé à près de 200 rendez-vous d'affaire en face à face (BtoB). Ce genre de rencontre professionnelle constitue notre cœur de métier. Notre volonté est que les entreprises développent leurs activités, s'enrichissent et créent des emplois et du lien social.

La CCIR soutient Eurobiomed, mais aussi d'autres pôles de compétitivité comme Qualimed et DERBI. Je félicite toute l'équipe d'Eurobiomed. La CCIR restera aux côtés d'Eurobiomed dans cette perspective économique, car les solutions de santé liées aux maladies rares présentent un réel potentiel de développement.

Jacques Touchon, Montpellier agglomération

Je participe à l'aventure d'Eurobiomed depuis ses débuts. Je représente ici Jean-Pierre Moure qui n'a malheureusement pas pu venir. Un des buts essentiels de l'agglomération de Montpellier est de soutenir le développement économique de la région. Celui-ci ne peut pas être pensé sans intégrer l'innovation, la recherche et la biologie santé. Depuis des siècles, la région et la ville de Montpellier en particulier sont marquées par la médecine et la biologie santé. Les axes de recherche en biologie santé sont extrêmement importants. Dans le domaine de la biologie santé, Montpellier se place au 5^e rang grâce à son CHRU et ses équipes de recherches de l'Inserm et du CNRS.

L'Agglomération a pour objectif de soutenir tout ce qui a trait à la recherche et à l'innovation. Des pépinières d'entreprises (Cap Alpha et Cap Oméga) et des hôtels d'entreprises (MIBI, Cap Gamma, Cap Delta et Cap Sigma) ont ainsi été créés pour soutenir les *start-up* et développer les entreprises innovantes sur l'agglomération de Montpellier. Celle-ci a la volonté de mettre ensemble les entreprises, les équipes de recherche Inserm et CNRS, les universités, le CHRU, etc. pour favoriser l'innovation et le développement de la recherche. Jean-Pierre Moure s'inscrit totalement dans cette mission, en l'ouvrant vers l'international.

C'est pour ces raisons que l'Agglomération a soutenu Eurobiomed dès sa création, en lui allouant chaque année 40 000 euros. Lorsque Eurobiomed a eu l'idée géniale de développer un axe de recherche sur les maladies rares – une spécificité unique en France – l'Agglomération a décidé de le soutenir. Je rends hommage à Eurobiomed et aux

entreprises et laboratoires qui le constituent d'avoir pris la décision de développer l'axe des maladies rares. J'espère que RARE permettra à la fois de faire émerger des idées et de débloquent certains réflexes et dogmatismes dans ce domaine.

Anne-Yvonne Le Dain,
Vice-présidente région Languedoc-Roussillon
et députée de l'Hérault

Je remercie les personnes encore présentes dans la salle. Je remercie également Gilles Roche qui a initié ce colloque dans le cadre du pôle de compétitivité Eurobiomed. Je rappelle que celui-ci est issu du rassemblement de deux énergies : celle des entreprises et laboratoires du Languedoc-Roussillon, et celle des entreprises et laboratoires de PACA. En trois mois, nous avons réussi à présenter un joli dossier commun qui a débouché sur la création de ce pôle.

Je salue aussi les entreprises présentes. Elles sont présentes, car des propos intéressants ont été échangés et des relations professionnelles se sont nouées à l'occasion de ce colloque. Le thème des maladies rares constitue un vrai challenge. Un 3^e PNMR sera-t-il mis en œuvre ? Nous ne le savons pas encore. Nous devons nous y employer.

Les maladies rares concernent peu de malades ; leur « rentabilité » est donc nulle. En revanche, elles permettent de développer des modèles biologiques et chimiques. En ce sens, elles constituent des sources potentielles de la 4^e grande gamme de médicament. Les gammes précédentes permettent aux populations des pays occidentaux d'être bien soignées et suivies, avec une pharmacopée de qualité et des entreprises de pharmacie extrêmement contrôlées. Le passage de la chimie pure à la chimie de la biologie, puis à l'enzymologie, à la biochimie, à la bactériologie, etc., permet de créer de nouvelles molécules, qui ne sont pas forcément porteuses de médicaments, mais de soins.

Auparavant, la logique de développement était qu'une molécule, correspondant à une maladie, était diffusée dans le monde entier. Dans le scénario actuel, la médecine personnalisée s'adresse à un individu, et permet de combiner deux ou trois molécules. Cette finesse de travail doit être conduite au plus près du malade. Le travail mené sur les maladies rares permet d'améliorer le sort de certaines personnes, tout en ouvrant des horizons en matière de médecine personnalisée et d'approche nouvelle du patient. C'est l'une des raisons pour lesquelles ce colloque réunit un nombre croissant de participants.

LIENS D'INTÉRÊT

Les auteurs déclarent n'avoir aucun lien d'intérêt concernant les données publiées dans cet article.